

*Trions plus
pour jeter
moins*

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2017

SICTOM DE LA RÉGION DE CHÂTEAUDUN

Rapport établi conformément à la loi n°95-101
du 2 février 1995 dite « loi Barnier » et du
décret d'application du 11 mai 2000.



Liste des abréviations

<u>B.P.</u>	: Budget Primitif
<u>C.A.</u>	: Compte Administratif
<u>D.D.S.</u>	: Déchets Diffus Spécifiques
<u>D.E.E.E.</u>	: Déchets d'Équipements Électroniques et Électroménagers
<u>D.M.A.</u>	: Déchets Ménagers et Assimilés
<u>D.M.S.</u>	: Déchets Ménagers Spécifiques
<u>D.V.</u>	: Déchets Verts
<u>E.M.R.</u>	: Emballages Ménagers Résiduels
<u>E.P.C.I.</u>	: Établissement Public de Coopération Intercommunale
<u>I.N.S.E.E.</u>	: Institut National de la Statistique et des Études Économiques
<u>J.R.M.</u>	: Journaux Revues Magazines
<u>O.M.R.</u>	: Ordures Ménagères Résiduelles
<u>PAP</u>	: Porte à Porte
<u>P.A.V.</u>	: Point d'Apport Volontaire
<u>P.E.H.D.</u>	: Polyéthylène à Haute Densité
<u>P.E.T.</u>	: Polyéthylène Téréphtalate
<u>P.V.C.</u>	: Polychlorure de Vinyle
<u>S.I.C.T.O.M.</u>	: Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères
<u>S.I.T.R.E.V.A</u>	: Syndicat Intercommunal de TRaitement Et de VALorisation
<u>T.E.O.M.</u>	: Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
<u>T.V.</u>	: Tout Venant
<u>U.I.O.M.</u>	: Unité d'Incinération des Ordures Ménagères
<u>U.V.E.</u>	: Unité de Valorisation Énergétique

SOMMAIRE

I - PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ	4
I – 1 Le territoire	4
<i>Illustration n°1 : Situation géographique du S.I.C.T.O.M. dans le département d'Eure et Loir</i>	4
<i>Tableau n°1 : Liste des E.P.C.I. composant le S.I.C.T.O.M.</i>	6
I – 2 Représentation et organisation politique	7
<i>Illustration n°1 : Liste des membres du Conseil d'Administration du S.I.C.T.O.M.</i>	7
II – ORGANISATION GÉNÉRALE DU S.I.C.T.O.M.	8
II – 1 La collecte des Déchets Ménagers et Assimilés	8
<i>Illustration n°2 : photographie d'un camion de collecte</i>	8
II – 1 – 1 Les Collectes en « Porte à Porte »	8
II – 1 – 2 Les collectes en « Points d'Apport Volontaire »	9
II – 1 – 3 Les collectes spécifiques	9
II – 1 – 4 Bilan kilométrique des collectes	9
II – 2 Les différentes filières de traitement	10
<i>Illustration n°3 : Synopsis des flux collectés par le S.I.C.T.O.M.</i>	10
II – 3 Le compostage	11
<i>Schéma n°2 : Evolution des ventes de composteurs</i>	11
<i>Illustration n°4 : modèles de composteurs vendus</i>	11
III – LES INDICATEURS TECHNIQUES	12
III – 1 La collecte des O.M.R.	12
<i>Tableau n°3 : Évolution des tonnages d'O.M.R.</i>	12
III – 2 La collecte en Porte à Porte des E.M.R.	13
<i>Tableau n°4 : Évolution des tonnages d'E.M.R.</i>	13
III – 3 Les caractérisations	14
<i>Tableau n°5 : Synthèse des caractérisations des emballages - Année 2016</i>	14
<i>Tableau n°6 : Synthèse des caractérisations des emballages - Année 2017</i>	14
<i>Schéma n°3 : proportion moyenne des flux lors des caractérisations 2017</i>	15
<i>Illustration n°5 : photographies des contenus des bacs jaunes enlevés</i>	15
III – 4 La collecte en Apport Volontaire	16
<i>Tableau n°7 : Évolution des tonnages de J.R.M.</i>	16
<i>Tableau n°8 : Évolution des tonnages de verre</i>	17
<i>Tableau n°9 : Évolution des tonnages et des ratios par flux</i>	17
III – 5 Les collectes spécifiques	18
<i>Tableau n°10 : Évolution des tonnages de cartons</i>	18
<i>Tableau n°11 : Tonnages de D.V. collectés en PàP</i>	19
<i>Schéma n°4 : Évolution de la collecte des D.V. sur Châteaudun</i>	19

IV – LES DÉCHÈTERIES	20
IV – 1 Nouveaux horaires de déchèteries	20
<i>Tableau n° 12 : Tableau des horaires de déchèteries</i>	20
<i>Illustration n°6 : nouveaux totems à l'entrée des déchèteries</i>	20
IV – 2 Les tonnages captés en déchèteries	21
<i>Tableau n°12 : Synthèse des tonnages des déchèteries</i>	21
IV – 3 Les tonnages différenciés par déchèterie	22
<i>Tableau n°13 : Synthèse des tonnages différenciés sur les 4 déchèteries</i>	22
<i>Schéma n°5 : comparatif des tonnages sur les différentes déchèteries</i>	23
IV – 4 La fréquentation par déchèterie	23
<i>Tableau n°14 : comparaison entre tonnages et fréquentations par déchèterie</i>	23
IV – Exutoires des différents flux	24
<i>Tableau n°15 : Différents exutoires par flux</i>	24
V – LES INDICATEURS FINANCIERS	25
V – 1 Les dépenses de fonctionnement	25
<i>Tableau n°16 : Évolution des principaux postes de dépenses de fonctionnement</i>	25
<i>Tableau n° 17 : Détail du coût SEPUR</i>	27
<i>Tableau n°18 : Détail du coût S.I.T.R.E.V.A.</i>	28
V – 2 Les recettes de fonctionnement	29
<i>Tableau n°19 : Détail des principaux postes budgétaires</i>	29
V – 3 Synthèse financière	31
<i>Tableau n°20 : Récapitulatif de la section de fonctionnement</i>	32
<i>Tableau n° 21 : Récapitulatif de la section d'investissement</i>	32
VI - CONCLUSION	33
Annexe n°1 : Population au 1^{er} janvier 2017	34
Annexe n°2 : Liste des membres du Comité Syndical	35

I - PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

I-1 Le territoire

Le S.I.C.T.O.M. de la Région de Châteaudun est constitué de 5 Communautés de Communes pour un total de 31 communes. Il est situé sur deux départements limitrophes : l'Eure et Loir et le Loir et Cher et collecte les déchets de 39 698 habitants, population I.N.S.E.E 2017.



Illustration n°1 : Situation géographique du S.I.C.T.O.M. dans le département d'Eure et Loir



Illustration n°2 : Situation géographique du S.I.C.T.O.M.

Les communes de :

- Arrou, Boisgasson, Châtillon en Dunois, Courtalain, Langey et Saint Pellerin ont fusionné pour devenir la Nouvelle Commune d'Arrou.
- Autheuil, Charray, Cloyes sur le Loir, Douy, La Ferté Villeneuve, Le Mée, Montigny le Gannelon, Romilly sur Aigre et Saint Hilaire sur Yerres forment désormais la commune de Cloyes les Trois Rivières.
- Civry, Lutz en Dunois, Ozoir le Breuil et Saint Cloud en Dunois deviennent, quant à elles, la commune de Villemaury.






Communauté de Commune des Terres du Val de Loire		- Beauce La Romaine - Villermain	3 520 habitants
Communauté de Communes Cœur de Beauce		- Bazoches en Dunois - Nottonville	1 040 habitants
Communauté de Communes du Bonnevalais		- Bullainville - Dancy - Flacey	1 137 habitants
Communauté de Communes du Perche et Haut Vendômois		- Brévainville - Fontaine Raoul	786 habitants
Communauté de Communes du Grand Châteaudun		- Commune nouvelle d'Arrou - Châteaudun - Cloyes les Trois Rivières - Conie Molitard - Donnemain Saint Mamès - Jallans - La Chapelle du Noyer - Laneray - Logron	- Marboué - Moléans - Saint Christophe - Saint Denis les Ponts - Thiville - Villampuy - Villemaury 33 215 habitants

Tableau n°1 : Liste des E.P.C.I. composant le S.I.C.T.O.M.

Certaines Communautés de Communes ont également connu un changement :

Communauté de Communes du Dunois
Communauté de Communes des Trois Rivières
Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunois



Communauté de Communes du Grand Châteaudun

Communauté de Communes de la Beauce Oratorienne



Communauté de Communes des Terres du Val de Loire

Communauté de Communes de la Beauce d'Orgères en Beauce



Communauté de Communes Cœur de Beauce

I – 2 Représentation et organisation politique

Le S.I.C.T.O.M. de la Région de Châteaudun - Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères - est un Syndicat mixte fermé sans fiscalité propre. Il a été créé par l'arrêté préfectoral N°1601 du 18 Juillet 1973

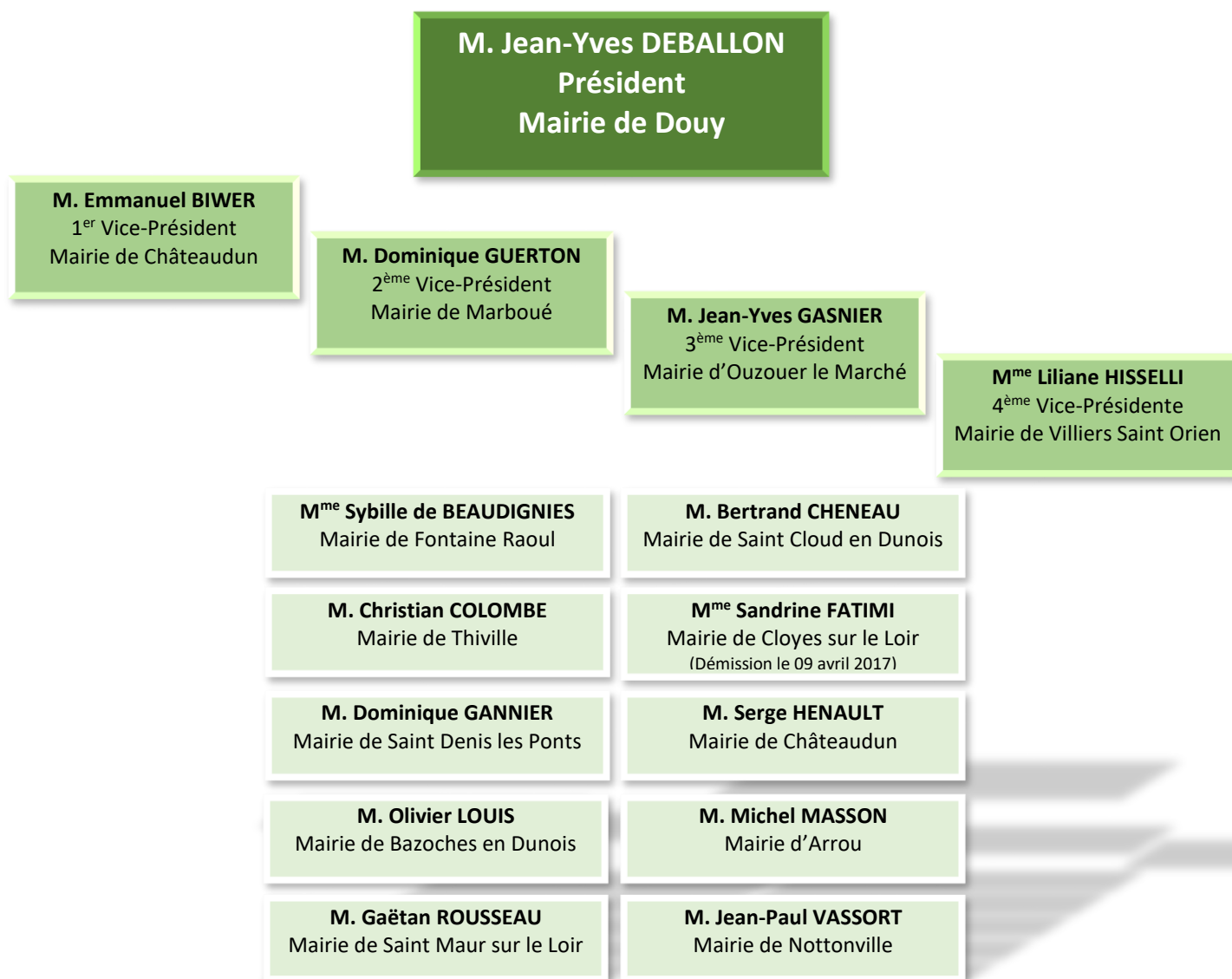


Illustration n°1 : Liste des membres du Conseil d'Administration du S.I.C.T.O.M.

II – ORGANISATION GÉNÉRALE DU S.I.C.T.O.M.

II – 1 La collecte des Déchets Ménagers et Assimilés

Depuis le 1^{er} Janvier 2015, l'ensemble des collectes réalisées pour le S.I.C.T.O.M. de la Région de Châteaudun, est effectué par la Société SEPUR.



Illustration n°2 : photographie d'un camion de collecte

II – 1 – 1 Les Collectes en « Porte à Porte »

L'intégralité du territoire du Syndicat, soit 31 communes, est collectée en porte à porte pour les O.M.R. et les E.M.R. avec une variance dans la fréquence des collectes selon la démographie des communes.

Pour les O.M.R. :

- C1 (une collecte par semaine) pour les 28 communes dites « rurales »
- C2 (deux collectes par semaine) pour la commune déléguée de Cloyes sur le Loir et Saint Denis les Ponts, communes dites « semi-rurales »
- C3 (trois collectes par semaine) pour la commune de Châteaudun, commune dite « urbaine »

Pour les E.M.R. :

- C0,5 (une semaine sur 2) pour 30 communes
- C1 pour la commune de Châteaudun

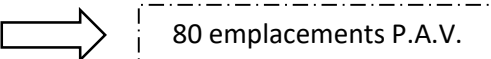
Depuis février 2015, les sacs d'O.M.R. présentés à la collecte doivent être déposés dans des bacs noirs, pucés, fournis par le S.I.C.T.O.M. Cette conteneurisation concernait déjà les E.M.R. avec des bacs à couvercle jaune. Ce code couleur permet aux équipages de repérer plus facilement les bacs à vider selon la nature de leur tournée.

Nous comptabilisons environ 40 000 bacs mis à la disposition des usagers sur le territoire.

II – 1 – 2 Les collectes en « Points d'Apport Volontaire »

Les collectes du verre et du papier s'effectuent en bornes d'apport volontaire aériennes. Ces colonnes sont vidées à l'aide d'un camion grue de type *Ampiroll* et ce sur l'ensemble des communes. Pour des raisons esthétiques, la commune déléguée de Cloyes sur le Loir a, quant à elle, fait le choix de doter une partie de ses points P.A.V. en colonnes semi-enterrées.

Quelques chiffres :

- 83 colonnes « papier »
 - 110 colonnes « verre »
- 

Le nombre de P.A.V. est déterminé par la population totale d'une commune et chaque commune bénéficie au moins d'un point sur son territoire.

II – 1 – 3 Les collectes spécifiques

Pour la commune de Châteaudun, certaines collectes supplémentaires sont effectuées en complément des collectes de D.M.A.

- La collecte des déchets verts, en porte à porte, d'avril à octobre effectuée dans des sacs biodégradables distribués par la mairie de Châteaudun.
- La collecte des cartons des artisans, commerçants et professionnels, le vendredi matin. Elle permet ainsi d'éviter leur dépôt dans les bacs d'O.M.R.
- La collecte des marchés Place du 18 Octobre (le jeudi) et Place de la Liberté (le samedi).

II – 1 – 4 Bilan kilométrique des collectes

Le S.I.C.T.O.M. s'étend sur une aire relativement rurale, ce qui nécessite de parcourir un grand nombre de kilomètres pour collecter l'ensemble des bacs présentés au ramassage.

FLUX	KMS
O.M.R.	130 338
E.M.R.	48 386
Végétaux en PàP	3 317
J.R.M.	7 904
Verre	12 922
Cartons en PàP	2 548

Tableau n°2 : Récapitulatif des kilomètres parcourus en 2017

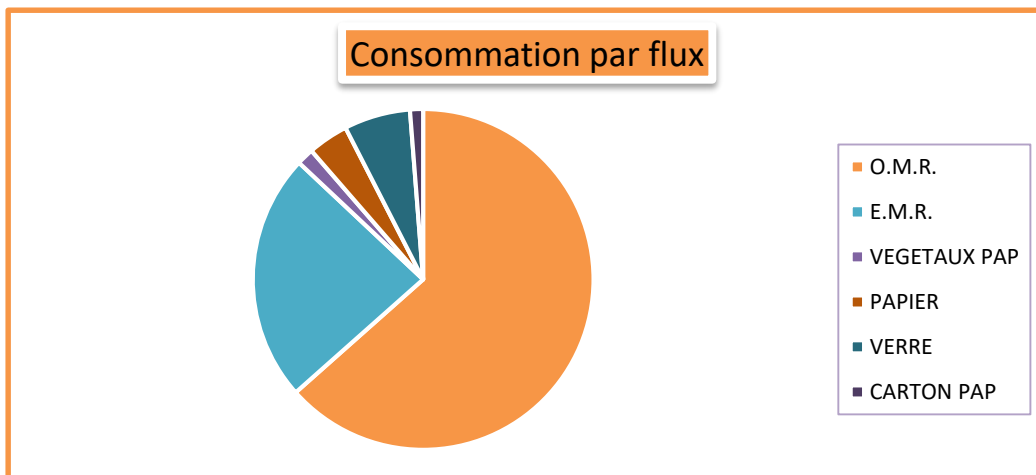


Schéma n°1 : Consommation d'énergie par flux collectés

La collecte des O.M.R. est évidemment la plus consommatrice en énergie puisqu'elle cumule le plus de tournées dans l'année.

II – 2 Les différentes filières de traitement

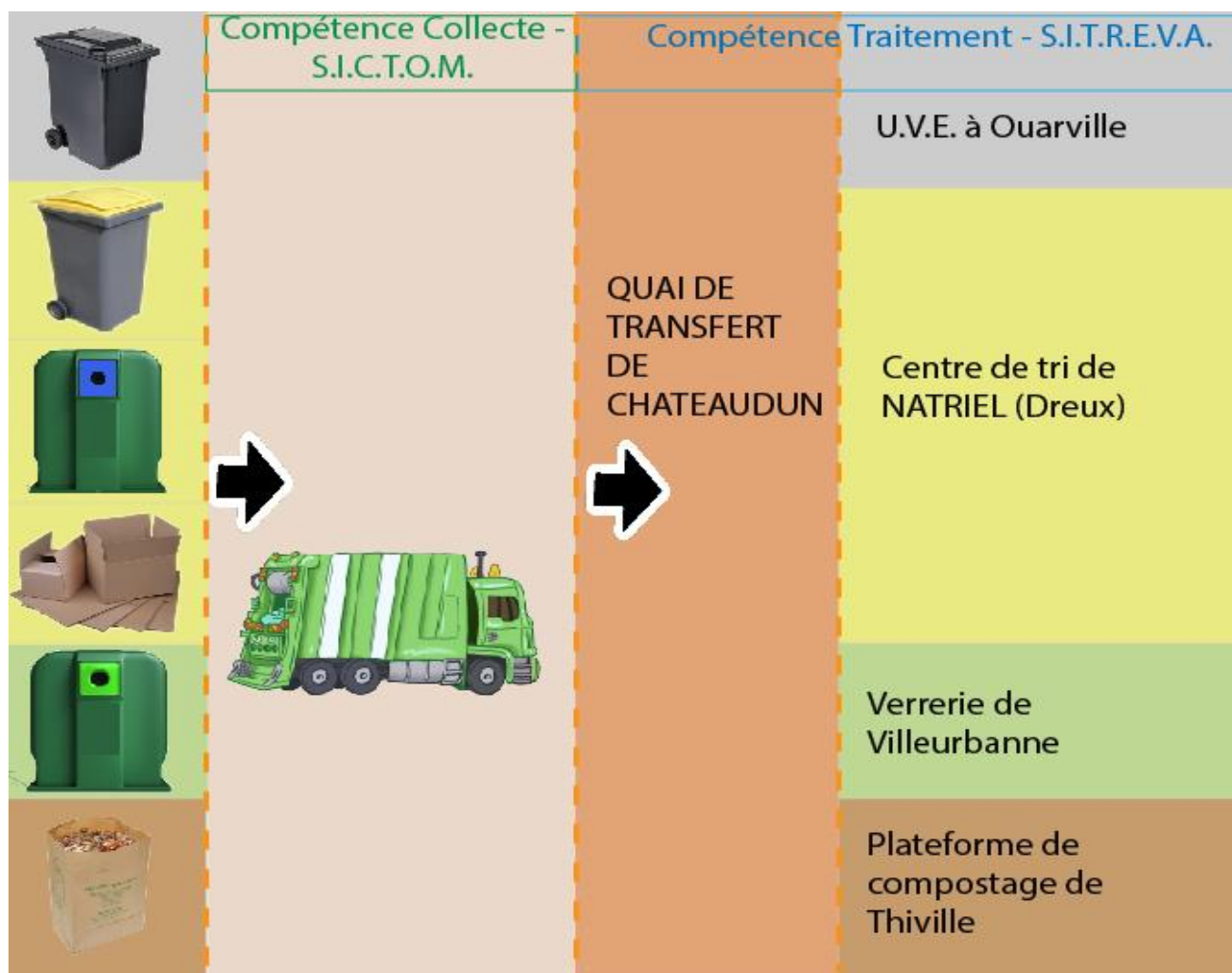


Illustration n°3 : Synopsis des flux collectés par le S.I.C.T.O.M.

II – 3 Le compostage

Le S.I.C.T.O.M. continue sa vente de composteurs en proposant toujours deux modèles : l'un en plastique et l'autre en bois.

Le nombre de foyers pratiquant le compostage augmente régulièrement mais, malgré la communication faite autour de cette pratique, les ventes stagnent et restent globalement stables. Encore une grande quantité de déchets putrescibles sont déposés dans les bacs d'ordures ménagères même en pavillon individuel.

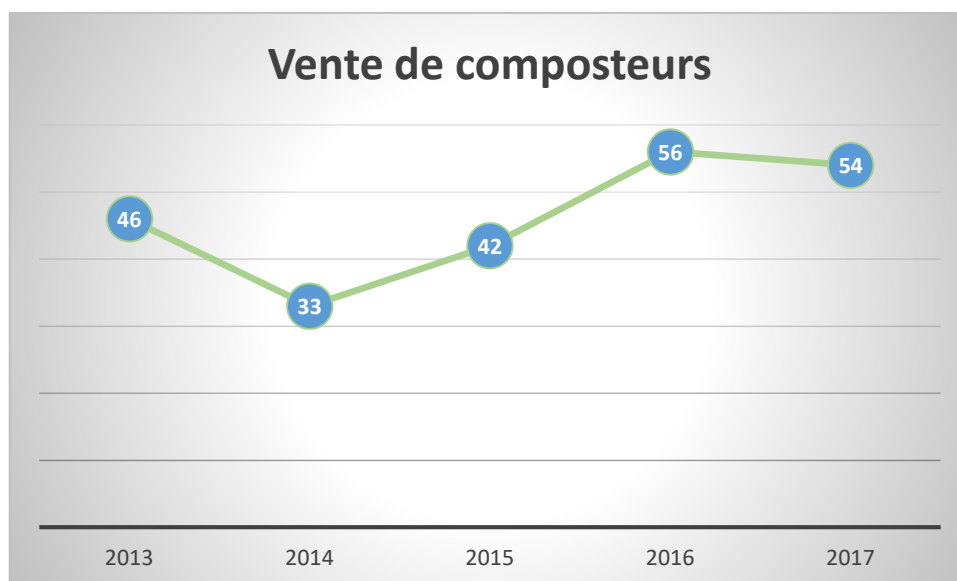


Schéma n°2 : Evolution des ventes de composteurs



Illustration n°4 : modèles de composteurs vendus

La vente des composteurs, faite uniquement au bureau du S.I.C.T.O.M. à Châteaudun, semble pénaliser les communes les plus éloignées. En effet, il s'avère que les usagers qui acquièrent ces composteurs sont presque exclusivement des résidents de Châteaudun et des communes alentours.

III – LES INDICATEURS TECHNIQUES

III – 1 La collecte des O.M.R.

Évolution des tonnages d'O.M.R. 2013-2017					
	2013	2014	2015	2016	2017
Janvier	926,0	888,5	837,5	750,6	774,43
Février	763,0	741,8	668,6	727,1	684,66
Mars	825,0	802,3	772,8	769,9	809,84
Avril	873,0	835,7	777,7	748,8	699,38
Mai	890,0	830,4	748,3	788,7	825,60
Juin	860,0	828,0	820,5	817,5	812,78
Juillet	970,0	891,3	825,8	750,8	776,76
Août	831,0	815,5	735,9	786,1	821,62
Septembre	897,0	885,6	833,3	785,2	800,12
Octobre	980,2	881,4	792,5	748,8	816,38
Novembre	835,3	757,8	773,5	786,8	769,98
Décembre	852,8	887,9	835,1	773,9	771,06
	10 503,30	10 046,20	9 421,50	9 234,20	9 362,61
Δ 2016/2015			-1,99%		
Δ 2017/2016				+1,36%	
Δ 2017/2013	-10,86%				

Tableau n°3 : Évolution des tonnages d'O.M.R.

Après plusieurs années de baisse importante, nous observons un ralentissement de la diminution de la production d'Ordures Ménagères Résiduelles. En 2017 les O.M.R. collectées ont même augmenté de 128,41 tonnes, soit 9 362,61 tonnes d'O.M.R. ramassées.

Cette année, chaque habitant du S.I.C.T.O.M. a produit, en moyenne, 235,8 kg d'O.M.R. soit environ 5 kg de plus qu'en 2016. Ce résultat est en lien direct avec l'augmentation des tonnages collectés et la diminution de la population en 2017 (440 personnes en moins sur le territoire du S.I.C.T.O.M.). Néanmoins, ce chiffre reste satisfaisant au vu de la moyenne nationale qui se situe à 289 kg/hab.

III – 2 La collecte en Porte à Porte des E.M.R.

Sous réserve des Prescriptions Techniques Minimales d'*Eco-Emballage* et d'éventuelles évolutions à venir en matière de collecte, sont concernés par la collecte en porte à porte des Emballages Ménagers Recyclables : les cartons et cartonnettes non souillés, les bouteilles plastiques non souillées (PVC, PET, PEHD), les emballages métalliques (acier, aluminium) et les briques alimentaires non souillés.

Évolution des tonnages d'E.M.R.					
	2013	2014	2015	2016	2017
Janvier	51,9	54,6	69,84	67,98	75,28
Février	43,0	42,1	58,19	65,06	65,38
Mars	45,3	46,9	65,76	73,36	76,78
Avril	56,2	50,0	67,6	69,04	68,72
Mai	52,1	57,4	65,94	75,28	79,10
Juin	46,8	53,9	70,88	76,3	82,22
Juillet	53,5	64,5	75,48	73,26	74,84
Août	48,7	49,7	66,56	75,98	81,82
Septembre	48,9	57,5	70,88	78,24	72,02
Octobre	49,7	54,0	70,44	69,79	74,38
Novembre	46,8	44,5	65,02	70,68	71,5
Décembre	45,9	48,1	76,36	73,84	72,88
	588,80	623,20	822,95	868,81	894,92
Δ2016/2015			+ 5,57%		
Δ2017/2016				+ 3%	
Δ2017/2013			+ 51,98%		

Tableau n°4 : Évolution des tonnages d'E.M.R.

L'augmentation des tonnages d'O.M.R. aurait pu laisser présager une diminution des E.M.R. et une baisse de la pratique du tri mais les tonnages d'E.M.R. ont également augmenté.

L'augmentation est de 3% par rapport à 2016, ce qui représente près de 26 tonnes collectées en plus en 2017. Cela signifie que la production globale de déchets ménagers est en hausse sur le territoire du S.I.C.T.O.M. de Châteaudun.

Le ratio, quant à lui, change très peu. Il reste à 22,5 kg/hab soit 1 kg de plus par habitant malgré la baisse du nombre d'usagers.

III – 3 Les caractérisations

La caractérisation des déchets consiste à établir, pour un flux de déchets, une répartition en plusieurs fractions. Les caractérisations sont réalisées directement au Centre de Tri Natriel à Dreux. Elles permettent d'évaluer la fraction de chaque matériau présent dans les bacs et sacs jaunes apportés par notre collectivité avec, pour finalité, la définition d'une clé de répartition de ces-dits matériaux entre les différentes collectivités qui font trier leurs emballages à Dreux.

Ci-dessous, les récapitulatifs des caractérisations des années 2016 et 2017 :

Synthèse des caractérisations des emballages - Année 2016

Date	Poids	Tétra	Papier	Carton imprimé	PEHD	PET foncé	PET clair	Carton brun	Acier	Alu	Refus de tri
04/04/2016	40,12	4,90%	3,70%	22,90%	7,60%	2,00%	18,60%	2,60%	15,60%	0,80%	21,30%
21/04/2016	41,17	4,40%	2,30%	37,20%	5,60%	3,20%	18,70%	3,50%	6,80%	0,50%	17,90%
22/06/2016	39,68	4,40%	7,30%	29,10%	7,10%	3,50%	12,60%	5,00%	10,60%	1,00%	19,40%
20/07/2016	52,7	3,00%	6,00%	20,10%	4,10%	3,80%	9,60%	11,40%	13,90%	1,50%	26,60%
21/09/2016	52,03	2,80%	10,80%	17,00%	3,90%	3,10%	11,70%	12,70%	6,40%	0,90%	30,70%
05/10/2016	48,14	2,50%	42,60%	11,60%	4,90%	2,30%	9,90%	8,30%	4,20%	0,30%	13,50%
24/10/2016	43,94	3,80%	15,00%	22,50%	6,40%	3,20%	14,30%	8,20%	8,30%	0,80%	17,50%
10/11/2016	40,79	5,30%	8,70%	19,10%	4,40%	3,60%	13,40%	3,20%	10,10%	0,60%	31,70%
23/11/2016	42,06	5,10%	6,50%	27,00%	6,90%	3,60%	21,20%	5,30%	9,20%	0,90%	14,40%
14/12/2016	40,24	6,50%	18,00%	17,50%	5,20%	2,20%	8,40%	2,40%	10,20%	0,60%	29,00%
Moyenne	44,09	4,27%	12,09%	22,40%	5,61%	3,05%	13,84%	6,26%	9,53%	0,79%	22,20%

Tableau n°5 : Synthèse des caractérisations des emballages - Année 2016

Synthèse des caractérisations des emballages - Année 2017

	Poids	Tétra	Papier	Carton imprimé	PEHD	PET foncé	PET clair	Carton brun	Acier	Alu	Refus de tri
01/03/2017	66,05	4,7%	6,0%	24,2%	5,5%	3,6%	15,6%	9,0%	9,1%	1,2%	21,0%
15/03/2017	53,56	4,9%	9,1%	28,2%	5,1%	4,0%	11,8%	11,2%	11,8%	0,9%	12,5%
29/03/2017	50,96	6,9%	5,4%	17,1%	7,6%	3,6%	15,7%	7,5%	7,8%	1,3%	27,3%
12/04/2017	52,38	4,4%	9,5%	22,8%	7,7%	5,3%	13,1%	15,9%	6,1%	0,9%	14,2%
19/05/2017	44,17	4,5%	9,7%	22,8%	7,1%	5,2%	15,4%	9,2%	10,0%	0,5%	15,6%
05/07/2017	50,24	4,1%	10,9%	18,0%	5,3%	4,1%	13,2%	2,3%	9,8%	1,5%	30,9%
13/09/2017	70,99	3,7%	9,5%	17,5%	5,7%	3,9%	13,5%	14,5%	6,6%	0,6%	24,4%
27/09/2017	56,22	5,6%	9,3%	20,4%	6,7%	4,4%	13,1%	11,7%	12,5%	0,6%	15,8%
22/11/2017	57,38	4,0%	9,6%	18,7%	5,2%	3,8%	14,4%	12,1%	11,7%	0,5%	20,0%
22/11/2017	59,13	5,0%	4,4%	18,9%	7,3%	4,2%	16,0%	14,0%	9,8%	0,6%	19,8%
07/12/2017	60,75	2,7%	9,8%	20,2%	5,6%	2,5%	12,3%	15,4%	8,1%	0,8%	22,6%
07/12/2017	61,54	4,4%	11,0%	18,0%	5,5%	4,1%	13,2%	14,9%	11,3%	0,7%	16,9%
Moyenne	56,95	4,58%	8,68%	20,57%	6,19%	4,06%	13,94%	11,48%	9,55%	0,84%	20,08%

Tableau n°6 : Synthèse des caractérisations des emballages - Année 2017

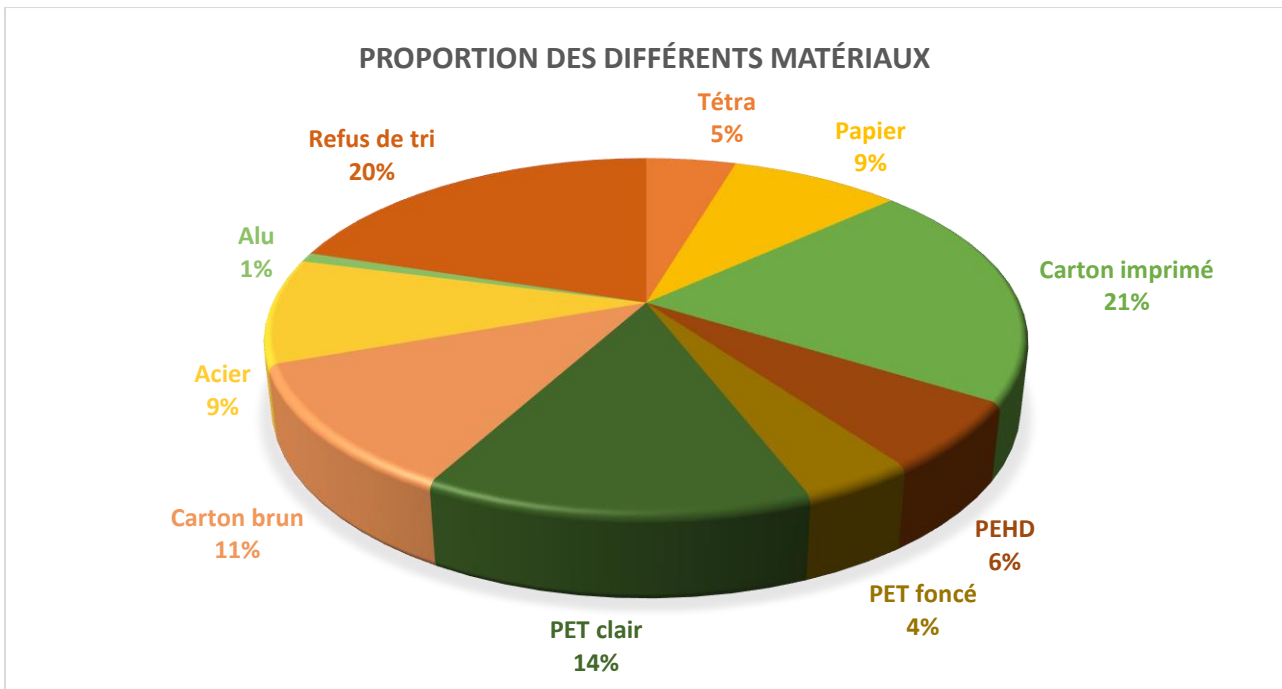


Schéma n°3 : proportion moyenne des flux lors des caractérisations 2017

Après plusieurs résultats relativement mauvais en mars, juillet et septembre, il a été décidé de retirer près de 80 bacs de 360 L jaunes dans différents habitats collectifs de Châteaudun. En effet, ceux-ci étaient entièrement remplis de sacs d'ordures ménagères et contribuaient à faire augmenter nos taux de refus.



Illustration n°5 : photographies des contenus des bacs jaunes enlevés

Malgré tout, les résidents souhaitant commencer et/ou continuer à trier ont la possibilité de récupérer des sacs jaunes transparents auprès de la mairie ou des mairies annexes de Châteaudun.

Depuis le retrait de ces bacs, les résultats des caractérisations ont baissé et ont connu une diminution totale de presque 10% par rapport à l'année précédente.

III – 4 La collecte en Apport Volontaire

Évolution des tonnages de J.R.M.					
	2013	2014	2015	2016	2017
Janvier	71,34	55,38	31,98	59,46	32,79
Février	51,70	62,00	28,7	36,58	46,62
Mars	40,30	55,74	97,58	60,12	55,86
Avril	59,38	34,10	55,26	50,4	37,48
Mai	73,02	79,80	48,06	55,02	46,24
Juin	44,92	39,70	57,74	59,7	59,50
Juillet	47,38	61,98	44,1	38,74	42,18
Août	63,08	59,84	45,28	68,48	56,88
Septembre	55,40	52,94	55,24	46,24	42,10
Octobre	62,04	59,92	55,16	52,26	56,52
Novembre	43,14	46,58	52,84	50,34	38,68
Décembre	46,92	57,86	57,9	43,98	39,26
	658,62	665,84	629,84	621,32	554,11
Δ 2016/2015				-1,35%	
Δ 2017/2016					-10,82%
Δ 2017/2013					-15,87%

Tableau n°7 : Évolution des tonnages de J.R.M.

En 2017, les tonnages de papier ont connu un effondrement très important avoisinant 11% ce qui représente 67 tonnes en moins. Les tonnages collectés n'ont jamais été aussi bas depuis au moins 2013 avec une baisse d'environ 16% sur 5 ans.

Plusieurs facteurs peuvent rentrer en cause pour expliquer cette baisse :

Tout d'abord, la campagne « Stop pub » qui connaît de bons résultats. Nous continuons de distribuer ces autocollants aux usagers, notamment par le biais des mairies où nous déposons régulièrement des stocks.

Ensuite, la proportion de papiers déposés dans les bacs/sacs jaunes reste importante. Ainsi, par exemple, sur un prélèvement d'environ 40kg en vue d'une caractérisation, le papier représente 8% de l'échantillon (soit 3,2kg).

Puis, le changement de comportement des habitants et la prise de conscience sur le fait d'économiser le papier : éviter des impressions inutiles, imprimer en recto-verso, utiliser le papier usagé en papier brouillon...

Et, enfin, de nombreuses entreprises et collectivités font appel à des entreprises privées (PAPREC principalement) pour collecter tous leurs papiers et parfois, par la même occasion, leurs cartons. Ce ramassage se fait par le biais de mise à disposition de bennes permanentes ou de collectes ponctuelles.

Évolution des tonnages de verre					
	2013	2014	2015	2016	2017
Janvier	116,96	91,78	107,14	89,16	105,04
Février	82,86	84,78	62,62	92,16	94,04
Mars	91,70	99,58	102,32	86,08	77,60
Avril	109,49	97,04	111,18	89,28	91,62
Mai	93,24	86,28	89,64	107,58	112,26
Juin	98,30	99,98	103,72	98,3	96,18
Juillet	119,60	105,68	111,82	92,38	113,74
Août	117,50	107,66	111,3	136,42	107,80
Septembre	84,24	105,16	98,42	93,64	83,22
Octobre	95,66	80,74	74,9	92,36	102,56
Novembre	82,50	83,6	90,16	89,98	78,94
Décembre	102,92	99,86	100,32	79,38	74,16
	1 194,97	1 142,14	1 163,54	1 146,72	1 137,16
Δ 2016/2015				-1,44%	
Δ 2017/2016					-2,27%
Δ 2017/2013					-4,84%

Tableau n°8 : Évolution des tonnages de verre

Pour les tonnages de verre, peu d'évolution avec une très légère baisse de 2% soit environ 10 tonnes collectées en moins.

	O.M.R.		E.M.R.		J.R.M.		Verre	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Tonnes collectées	9 234,08	9 362,61	868,81	894,87	621,32	554,11	1 146,72	1 137,16
	1,4%		3%		-10,8%		-0,8%	
Ratio par habitant	230,5 kg/hab.	235,8 kg/hab.	21,7 kg/hab.	22,5 kg/hab.	15,5 kg/hab.	14 kg/hab.	28,6 kg/hab.	28,6 kg/hab.
	2,3%		3,7%		-9,7%		-	

Tableau n° 9 : Évolution des tonnages et des ratios par flux

Ce tableau reprend les différents tableaux ci-dessus et permet d'analyser le ratio par habitant qui augmente plus que les tonnages, ce qui signifie que les habitants du S.I.C.T.O.M. produisent plus d'ordures ménagères et d'emballages même si la population baisse (pour rappel : 365 personnes en moins par rapport à 2016 soit environ 1% de la population totale des 31 communes adhérentes).

Pour le papier, nous assistons, à l'inverse, à une diminution du ratio qui est moindre en comparaison des tonnages rassemblés.

Pour le verre, aucun changement pour le ratio et un léger affaiblissement pour la collecte de ce flux.

III – 5 Les collectes spécifiques

➤ La collecte des cartons des commerçants de Châteaudun

Évolution des tonnages de cartons					
	2013	2014	2015	2016	2017
Janvier	9,48	10,66	11,20	8,94	7,98
Février	9,44	10,76	9,30	8,34	7,90
Mars	11,38	9,02	9,02	9,02	10,36
Avril	8,86	10,12	9,96	10,28	7,32
Mai	11,10	12,38	8,10	8,28	7,40
Juin	9,62	10,02	8,72	8,44	10,32
Juillet	8,74	8,74	9,74	9,70	7,76
Août	8,80	8,68	6,70	6,54	6,88
Septembre	9,72	9,06	9,08	10,32	10,42
Octobre	10,02	11,10	11,18	8,34	8,58
Novembre	12,10	9,18	8,62	8,76	8,12
Décembre	9,22	8,82	9,34	11,40	10,86
	118,48	118,54	110,96	108,36	103,90
Δ 2016/2015			-2,34%		
Δ 2017/2016				-4,67%	
Δ 2017/2013			-12,3%		

Tableau n°10 : Évolution des tonnages de cartons

Nous constatons une nouvelle baisse pour les tonnages de cartons collectés en porte à porte auprès des commerçants, artisans et industriels de Châteaudun avec environ - 5% de tonnes ramassées. Ce volume manquant ne se retrouve pas en apport en déchèteries (payantes pour les professionnels) puisque les dépôts ont chuté également de 24%.

Nous avons peu d'explications à ce phénomène si ce n'est qu'il est possible d'émettre l'hypothèse qu'une partie des cartons est mise dans les bacs jaunes car lors des caractérisations, en moyenne, la proportion de cartons bruns dans les emballages a doublé et avoisine les 11,5%. Il est le troisième flux le plus présent après les cartonnettes et le PET clair (voir page 14-15). Ou alors, on peut également supposer que les conditionnements, lors des livraisons, sont optimisés et permettent d'utiliser moins de cartons. Cette hypothèse peut être couplée au dépôt des cartons dans les bacs jaunes.

➤ La collecte des déchets verts en PàP sur Châteaudun

	2016	2017
Avril	13,82	15,24
Mai	27,26	22,94
Juin	28,74	19,1
Juillet	20,04	16,34
Août	14	15,2
Septembre	13,04	16,66
Octobre	12,54	20,64
TOTAL	129,44	126,12

Tableau n° 11 : Tonnages de D.V. collectés en PàP

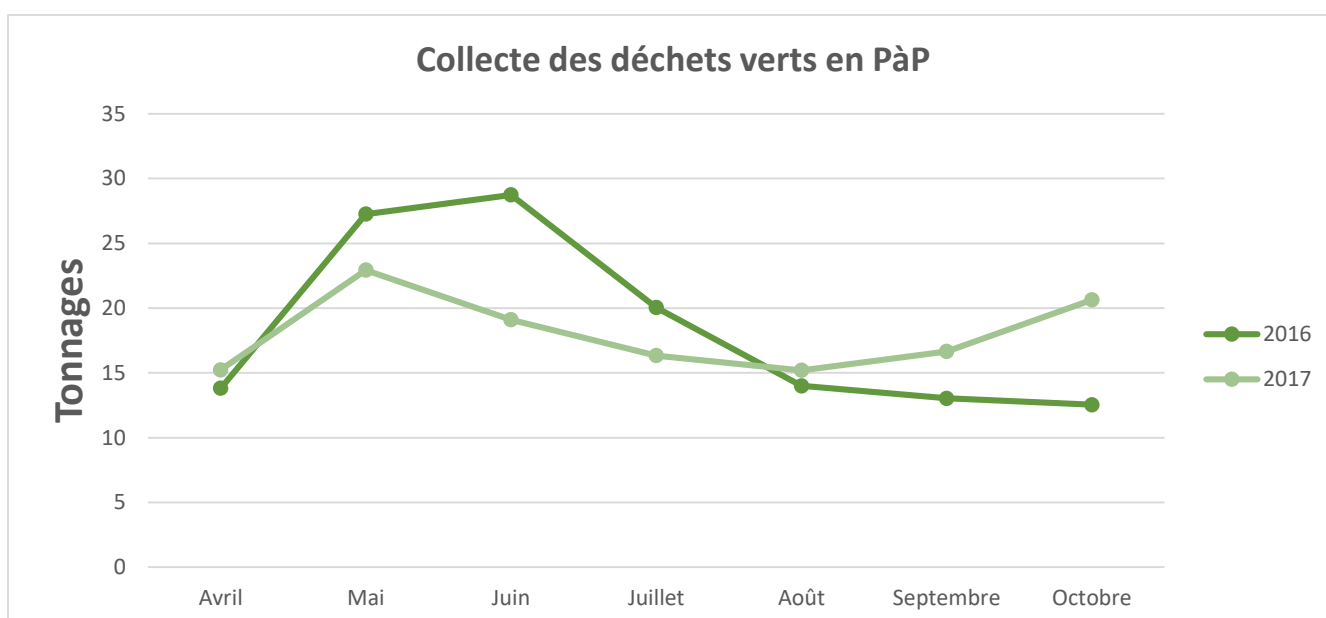


Schéma n°4 : Évolution de la collecte des D.V. sur Châteaudun

L'année 2016 a connu une pluviométrie exceptionnelle, principalement en mai et juin, qui a fortement contribué à la pousse rapide des végétaux et a notamment entraîné la tonte fréquente du gazon chez les particuliers. Ces apports se sont ensuite stabilisés pour revenir à des tonnages plus classiques à partir du mois d'août.

Nous n'avons pas observé ce même phénomène en 2017. C'est pourquoi la courbe est plus linéaire. Globalement, la quantité de déchets verts ramassés en PàP est quasiment la même que l'année précédente avec seulement une diminution de 2,5%. Les dépôts ont été plus réguliers sur les différents mois mais la quantité reste quasi identique avec un sursaut aux mois de mai et octobre.

IV – LES DÉCHÈTERIES

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les quatre déchèteries, respectivement situées sur les communes de Cloyes les Trois Rivières, la Nouvelle Commune d'Arrou, Beauce la Romaine et Châteaudun, sont gérées, aussi bien pour le bas de quai que pour le haut de quai, en régie par S.I.T.R.E.VA.

IV – 1 Nouveaux horaires de déchèteries

Après une harmonisation des conditions d'accès, c'est désormais au tour des heures d'ouverture des déchèteries d'être assorti. Les horaires d'été et d'hiver disparaissent pour laisser place à des horaires identiques sur l'ensemble de l'année. Certains jours d'ouverture ont également été modifiés.

Nouveaux horaires : **du lundi au samedi : 9h à 12h45 et 14h à 17h45.**
le dimanche : 9h à 12h45.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Beauce la Romaine	●	●				●	
Châteaudun	●	●	●	●	●	●	●
Cloyes les 3 Rivières				●	●	●	
Commune Nouvelle d'Arrou			●			●	

Tableau n° 12 : Tableau des horaires de déchèteries



S.I.T.R.E.VA. a également décidé de remplacer tous les vieux panneaux d'entrée des sites par des Totems sur lesquels figurent les horaires, les déchets admis et le plan de circulation. Ces derniers répondent aux exigences réglementaires auxquelles les Installations Classées Pour l'Environnement (ICPE) sont soumises tout en apportant une meilleure lisibilité et un aspect propre et moderne des abords des déchèteries.

Illustration n°6 : nouveaux totems à l'entrée des déchèteries

IV – 2 Les tonnages captés en déchèteries

Tonnages captés en déchèterie sur l'année 2017								
	Bois	Cartons	D.V.	T.V.	Gravats	Métaux	D.E.E.E.	D.D.S.
Janvier 2017	81,66	16,38	69,40	203,38	80,28	20,58	24,67	2,14
Février 2017	83,72	18,34	133,88	230,84	94,16	33,86	28,20	1,80
Mars 2017	155,86	24,98	291,94	343,20	145,36	57,38	37,97	1,31
Avril 2017	132,94	17,10	373,90	316,14	237,39	51,12	36,42	2,52
Mai 2017	122,64	18,56	360,36	339,64	173,90	41,62	29,49	1,96
Juin 2017	124,02	23,52	343,66	282,76	179,98	49,14	29,70	2,66
Juillet 2017	130,45	19,74	285,00	280,34	160,36	40,16	31,08	1,22
Août 2017	152,03	29,94	400,60	386,32	224,76	50,64	35,03	3,13
Septembre 2017	114,44	20,24	400,00	295,82	186,93	49,38	33,17	2,17
Octobre 2017	117,60	17,84	442,94	306,96	153,86	43,02	28,39	2,59
Novembre 2017	92,16	22,76	284,24	275,50	153,97	29,42	27,21	2,08
Décembre 2017	71,44	11,72	113,36	166,42	62,82	20,72	18,76	1,26
Total 2017	1 378,96	241,12	3 499,28	3 427,32	1 853,77	487,04	360,09	24,84
Total cumulé	11 272,42							
Total 2016	1 373,75	320,02	3 910,82	3 440,05	2 493,22	506,12	331,54	16,96
Total cumulé	12 392,48							
Evolution 2016/2017	0,38%	-24,65%	-10,52%	-0,37%	-25,65%	-3,77%	8,61%	46,46%

Tableau n°12 : Synthèse des tonnages des déchèteries

- L'apport de cartons et de gravats a connu une chute très importante de l'ordre d'environ 25%. Les gravats sont majoritairement déposés par les professionnels. L'augmentation de la grille tarifaire instaurée par S.I.TR.E.VA. reste minime et n'a probablement pas d'incidence sur cette diminution de tonnages (contrairement à l'année 2016).
En ce qui concerne les cartons, les tonnages perdus ne se retrouvent pas dans la collecte en porte à porte des artisans, commerçants et industriels de Châteaudun (pour rappel : - 4.67% par rapport à 2016). Nous assistons peut-être à un transfert des cartons vers la collecte sélective (cf. synthèse des caractérisations). Lors de différentes caractérisations réalisées en 2016, le carton brun représentait environ 6% de l'échantillon trié. En 2017, celui-ci est passé à près de 12% du prélèvement trié.
- Autre baisse significative : l'apport des déchets verts. L'année 2016 a connu une météo très propice à la pousse des végétaux, ce qui a été moins le cas en 2017. Cette diminution ne signifie

pas que les usagers ont moins déposé en déchèteries mais elle est plutôt le résultat d'un niveau de pluviométrie moins exceptionnel pour la saison printemps/été 2017.

- Les tonnages de D.D.S. ont, quant à eux, augmenté de plus de 8%. Il semblerait que les différentes campagnes de publicités (notamment Eco-Systèmes) ont permis une certaine prise de conscience sur le fait de recycler les petits appareils électriques, électroménagers... plutôt que de les mettre en ordures ménagères.
- L'augmentation la plus importante concerne les D.D.S. qui avoisine 50% de plus par rapport à 2016. Là encore, le fait d'apporter ses récipients contenant des produits toxiques (pleins ou vides) évolue dans les foyers et devient de plus en plus un réflexe. Auparavant, ces bouteilles/bidons étaient très souvent déposés dans les ordures ménagères malgré les pictogrammes indiquant la dangerosité du produit.

De manière générale, les tonnages captés en déchèteries diminuent de nouveau en 2017 de près de 9%. Cette baisse est constante depuis plusieurs années et tend à s'accroître.

IV – 3 Les tonnages différenciés par déchèterie

Récapitulatif des tonnages captés en déchèteries

	Beauce la Romaine	Châteaudun	Cloyes les Trois Rivières	Commune Nouvelle d'Arrou
<i>Bois</i>	165,48	916,31	184,98	112,19
<i>Carton</i>	40,96	139,48	31,6	29,08
<i>D.E.E.E.</i>	38,85	227,11	56,98	37,17
<i>Gravats</i>	283,58	1 106,83	319,4	143,96
<i>Métaux</i>	55,1	305,36	76,8	49,78
<i>Tout venant</i>	493,98	2 220,96	425,14	287,24
<i>Végétaux</i>	403,26	2 271,36	476,78	347,88
TOTAL	1 481,21	7 187,4	1 571,68	1007,30
%	13,17%	63,90%	13,97%	8,95%

Tableau n°13 : Synthèse des tonnages différenciés sur les 4 déchèteries

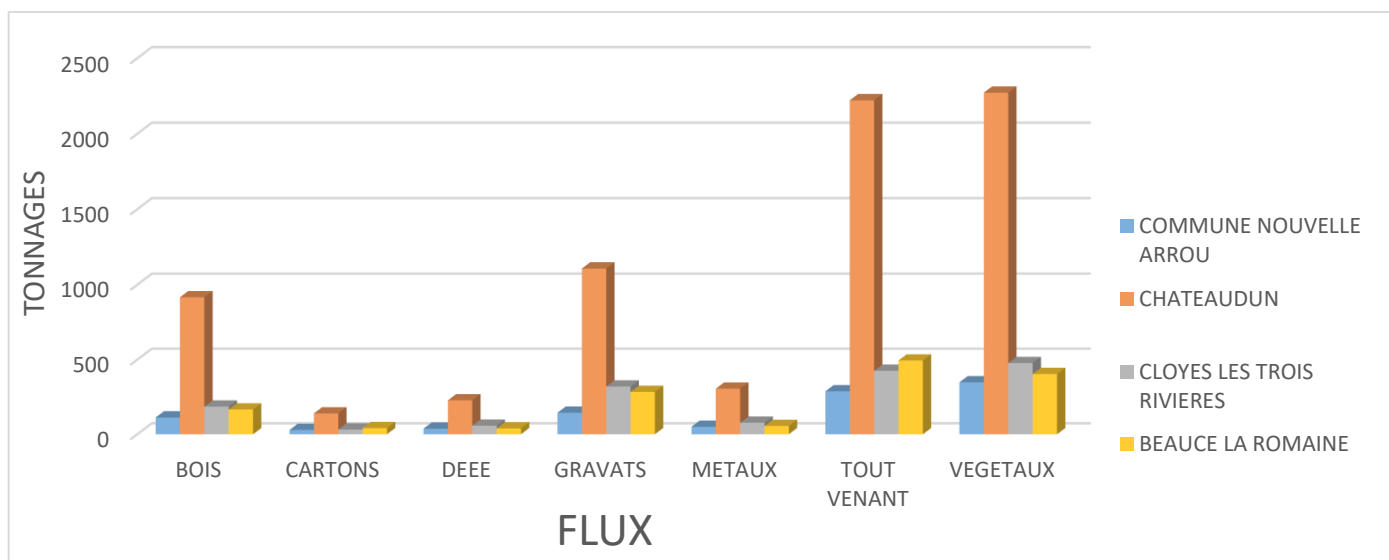


Schéma n°5 : comparatif des tonnages sur les différentes déchèteries

La déchèterie de Châteaudun continue de capter environ 2/3 des tonnages totaux du S.I.C.T.O.M. Malgré tout, les déchèteries de Cloyes les Trois Rivières et Beauce la Romaine captent chacune autour de 13% et celle de la Nouvelle Commune d'Arrou avoisine les 9%.

IV – 4 La fréquentation par déchèterie

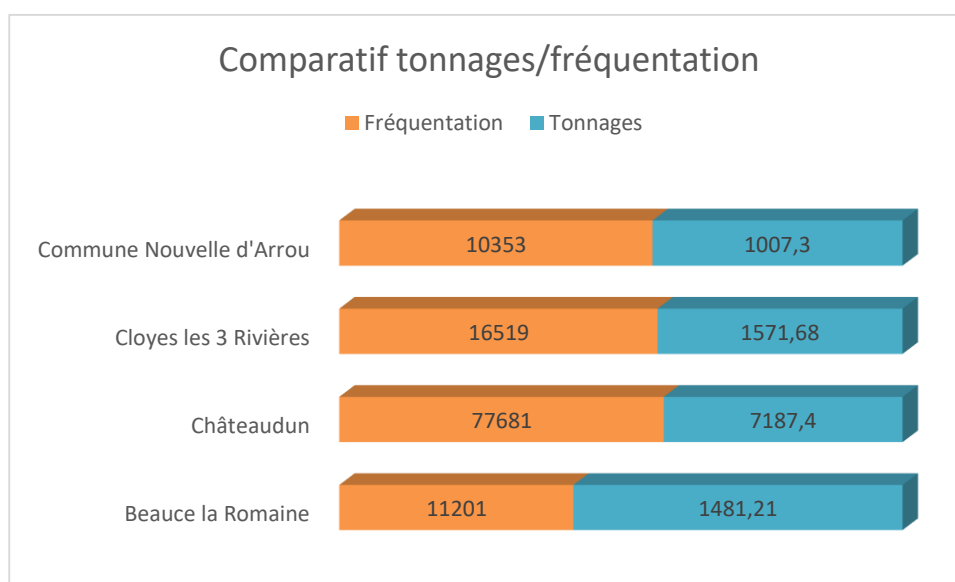


Tableau n°14 : comparaison entre tonnages et fréquentations par déchèterie

Pour les déchèteries de la Nouvelle Commune d'Arrou et de Châteaudun, la fréquentation est relativement proportionnelle aux apports.

Par contre, il est intéressant de comparer la déchèterie de Beauce la Romaine avec celle de Cloyes les Trois Rivières qui ont des tonnages sur l'année très proches (1 571,68T et 1 481,21T) mais pas du tout

le même taux de fréquentation. La déchèterie de Cloyes les 3 Rivières a accueilli 16 519 usagers contre 11 201 pour celle de Beauce la Romaine, ce qui signifie que les apports sont plus conséquents avec moins de passage sur le quai. Si nous calculons la moyenne des apports, à Cloyes les Trois Rivières nous parvenons à 95kg/passage contre 132kg/passage à Beauce la Romaine.

Ces 2 déchèteries semblent être utilisées différemment par les usagers. Lorsque l'une est utilisée pour des plus petits dépôts mais plus réguliers, l'autre concentre des apports plus conséquents mais moins fréquents.

IV – Exutoires des différents flux

Déchets	Repreneurs	Mode de traitement
Verre	<i>Andrezieux / Rozet St Albain</i>	Valorisation matière
E.M.R.	<i>SITA Centre</i>	Valorisation matière
J.R.M.	<i>CDIF</i>	Valorisation matière
O.M.R.	<i>Valoryel</i>	Incinération avec valorisation énergétique
Tout Venant	<i>Véolia Bucy St Liphare</i>	Enfouissement
Végétaux	<i>Châteignier / E.A.R.L Guerin</i>	Valorisation organique
Bois	<i>NCI Environnement</i>	Valorisation matière
Gravats	<i>Carrières Miniers</i>	Enfouissement
Ferraille	<i>MENUT Vendôme</i>	Valorisation matière
Carton	<i>DERICHEBOURG</i>	Valorisation matière
D.E.E.E.	<i>SITA Centre</i>	Valorisation matière
D.M.S.	<i>BS Environnement</i>	Incinération

Tableau n°15 : Différents exutoires par flux

V – LES INDICATEURS FINANCIERS

V – 1 Les dépenses de fonctionnement

Principales évolutions budgétaires 2016 - 2017

<i>Dépenses de fonctionnement</i>			
	C.A. 2016	C.A. 2017	△
Exploitation collecte des ordures ménagères	1 503 676,57	1 500 574,01	- 0,21%
Participations SITREVA pour transfert et traitement des déchets	3 680 166,43	3 941 753,58	+ 7,11%
Participation aux travaux de démantèlement et de transformation en quai de transfert de l'usine d'incinération de Châteaudun	310 000,06	55 081,30	- 82,23%
Autres fournitures consommables	39 498,54	19 646,83	- 50,26%
Titres annulés sur exercices antérieurs	349 196,50	400,00	- 99,86%
Charges salariales	97 177,28	100 664,87	+ 3,59%
Dotations aux amortissements	191 002,15	119 063,70	- 37,66%
Indemnités au comptable et au régisseur	559,50	2 001,08	+ 257,66%
Catalogue et imprimés	9 851,21	0	/
Autres dépenses	69 230,43	73 612,70	+ 6,33%
Total des dépenses de fonctionnement	6 250 358,67	5 812 798,07	- 7,00%

Tableau n°16 : Évolution des principaux postes de dépenses de fonctionnement

Beaucoup de postes de dépenses de fonctionnement ont connu des évolutions positives ou négatives mais le total de l'année 2017, lui, est en forte baisse avec une diminution de 7,53% (soit environ 438 000 €uros).

Ci-dessous, les explications des fluctuations pour les principaux postes qui ont évolué de manière importante :

Participation S.I.T.R.E.VA. pour transfert et traitement des déchets

Contrairement à ce qu'avait annoncé le S.I.T.R.E.VA. lors de la présentation de son Débat d'Orientations Budgétaires 2017, alors qu'elles auraient dû tendre à la baisse, les charges de traitement des déchets se sont révélées, finalement, plus élevées qu'attendues à hauteur de + 1,78%. Cette évolution se décompose et s'analyse en distinguant les charges fixes et les charges variables de la Délégation de Service Public de l'incinérateur de Ouarville et les autres charges variables de traitement.

Les charges fixes de cette délégation affichent une hausse de 2,81% alors que les charges variables font ressortir une hausse de 0,93% qui correspond au coût du tri et de l'incinération des déchets qui varie selon les indices et les tonnages traités. Enfin, alors que le poste portant sur les autres charges variables de traitement avait été estimé par le SITREVA à la baisse de 6,54% par rapport au réalisé en 2016, à l'issue de l'exercice, il indique une augmentation de 0,34% qui correspond au coût des autres solutions de traitement des déchets et varie donc selon les tonnages traités et les tarifs pratiqués par les repreneurs. Ensuite, il faut prendre en considération les frais de gestion du SITREVA qui ont augmenté de 1,69% et l'augmentation des tonnages d'ordures ménagères du S.I.C.T.O.M. de Châteaudun qui a également un impact sur ce poste.

Participation aux travaux de démantèlement et de transformation

Paiement du solde de la participation du S.I.C.T.O.M. pour les travaux de démantèlement de l'usine d'incinération de Châteaudun et sa transformation en quai de transfert = 55 081,30 €.

Pour cette opération, la participation totale du S.I.C.T.O.M. s'élève donc à la somme de 365 081,36 €.

Autres fournitures consommables

La commande de sacs poubelles noirs de grande capacité (100 et 120 litres) a été très faible en 2017 car non seulement les communes ont continué à puiser dans leurs réserves mais le stock du Syndicat a également permis de répondre aux besoins de certaines communes.

Par ailleurs, une commande complémentaire de sacs végétaux avait été nécessaire en 2016 au vu de la pluviométrie exceptionnelle de la saison printemps-été, ce qui n'a pas été le cas en 2017.

Titres annulés sur exercices antérieurs

À la demande de Monsieur le Trésorier Principal, en 2016, il a fallu régulariser des créances qui soit n'avaient pas été recouvrées depuis 2006 soit avaient été comptabilisées sous deux imputations différentes. La somme de 400,00 € inscrite à cette imputation en 2017 correspond à l'annulation

de la TVA calculée à tort sur des pénalités appliquées à l'encontre de CITEC pour des retards de livraison de bacs.

Dotation aux amortissements

S.I.T.R.E.VA. ayant repris la compétence « traitement des déchets » du S.I.C.T.O.M., les amortissements initialement comptabilisés sur le budget du Syndicat ont été transférés, au même titre que les emprunts restant à courir à ce sujet, sur le budget du S.I.T.R.E.VA. Notre Syndicat a donc moins d'amortissements en cours.

Indemnités au comptable et au régisseur

Cette augmentation exponentielle est tout simplement justifiée par le fait que les indemnités de conseil et d'assistance versées au Trésorier principal pour les années 2016 et 2017 ont toutes les deux été réglées sur le budget 2017. Par ailleurs, sur le budget 2016, la somme versée était proratisée sur les sept derniers mois de l'année 2015, le nouveau trésorier ayant pris ses fonctions le 1^{er} juin 2015.

Catalogue et imprimés

L'impression des calendriers et de la lettre d'information 2017 n'a pas été facturée avant la fin de l'année 2017. Elle sera donc budgétisée sur l'exercice 2018.

Le tableau ci-dessous présente le coût détaillé du poste « Exploitation des collectes des déchets ménagers et assimilés »

Coût détaillé des collectes par flux

	<i>Coût TTC 2016</i>	<i>Coût TTC 2017</i>
Collecte O.M.	1 046 681 €	1 046 681 €
Collecte E.M.B. (PàP)	256 080 €	256 080 €
Collecte PAV (Verre/J.R.M.)	93 875 €	90 773 €
Collecte D.V.	9 737 €	9 737 €
Collecte Carton	47 685 €	47 685 €
Collecte Marchés	49 619 €	49 619 €
Total	1 503 677 €	1 500 575 €

Tableau n° 17 : Détail du coût SEPUR

Structuration du coût S.I.T.R.E.VA.					
	Déchets	Période de facturation	Coût total € T.T.C 2016	Coût total € T.T.C 2017	Δ 2017/2016
Apports sur quai de transfert	O.M.R.	13 mois	996 350,70 €	739 950,64 €	- 256 400,06 €
	E.M.R.		301 720,28 €	240 437,45 €	- 61 282,83 €
	D.V.		3 283,84 €	2 053,23 €	- 1 230,61 €
	J.R.M.		48 242,18 €	15 619,69 €	- 32 622,49 €
	Cartons		-	1 933,91 €	+ 1 933,91 €
Apport en déchetteries	Gravats	13 mois	75 298,01 €	16 710,55 €	- 58 587,46 €
	Tout-Venant		475 286,19 €	288 246,02 €	- 187 040,17 €
	D.M.S.		43 629,52 €	31 666,84 €	- 11 962,68 €
	Déchets verts		215 106,85 €	84 479,86 €	- 130 626,99 €
	Bois		77 527,43 €	50 176,46 €	- 27 350,97 €
	Carton		7 629,14 €	5 373,87 €	- 3 874,76 €
	Ferraille		12 830,02 €	3 754,38 €	- 9 075,64 €
	D.D.S. Eco emballage		-	21 473,06 €	+ 21 473,06 €
	Forfait haut de quai		184 231,19 €	328 905,37 €	+ 144 674,18 €
Forfait transfert		3 mois	330 126,85 €	82 726,31 €	- 247 400,54 €
Forfait structure		13 mois	348 771,85 €	1 842 859,01 €	+ 1 494 087,16
Forfait D.S.P.		3 mois	554 612,16 €	184 870,72 €	- 369 753,15 €
Utilisation quai jours fériés		12 mois	5 159,00 €	-	- 5 159,00 €
Travaux quai de transfert de Châteaudun		/	310 000,06	55 081,30	- 254 918,76 €
Apports des Associations en déchetteries		12 mois	253,99 €	516,20 €	+ 262,21
Apports «hors S.I.C.T.O.M» en déchetteries		12 mois	107,25 €	-	- 107,25€
TOTAL			3 990 166,51 €	3 996 834,87	+ 6 668,36 €

Tableau n°18 : Détail du coût S.I.T.R.E.V.A.

V – 2 Les recettes de fonctionnement

Principaux postes budgétaires 2016 - 2017

Recettes de fonctionnement *			
	C.A. 2016	C.A. 2017	△
<i>Produit de la T.E.O.M.</i>	5 058 437,00	5 071 161,00	+ 0,25%
<i>Reversement participation par S.I.TR.E.VA</i>	493 330,97	774 759,64	+ 57,05%
<i>Produits exceptionnels</i>	6 892,06	13 518,00	+ 96,14%
<i>Autres recettes</i>	89 001,37	59 159,84	- 33,53%
Total des recettes de fonctionnement	5 647 661,40	5 918 598,48	+ 4,8%

Tableau n°19 : Détail des principaux postes budgétaires

Produit de la T.E.O.M.

Ce minime pourcentage (+ 0,25%) résulte de l'application de la formule de calcul de la TEOM qui tient compte des tonnages et de la qualité du tri, par commune, mais aussi de la volonté de limiter l'augmentation de cette participation pour 2017.

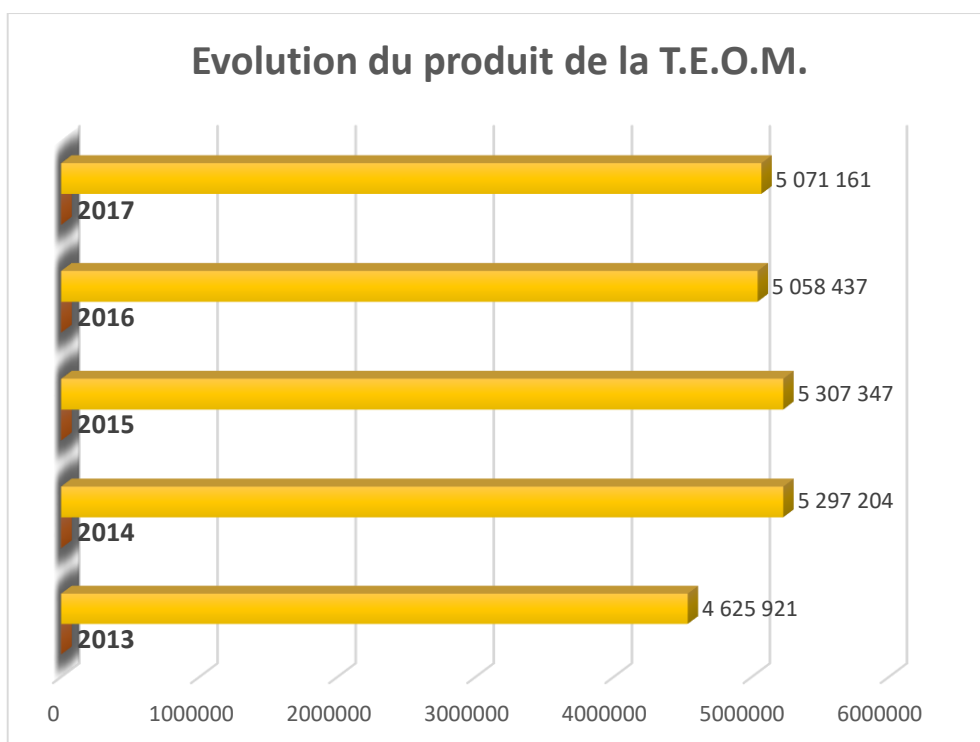


Schéma n° 6 : Évolution du produit de la T.E.O.M.

Produits exceptionnels

L'augmentation exponentielle des produits exceptionnels s'explique, d'une part, par l'application de pénalités de retard à l'encontre de la Société CITEC pour des délais de livraisons de commandes non respectés, à hauteur de 6 500 € et, d'autre part, par le paiement d'un titre de recette émis en 2006 à l'ordre du SIOM de Mer, au titre de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, jamais acquitté ;

Reversement participation par SITREVA

Au cours de l'année 2017, le SITREVA a régularisé les reversements des participations Eco-Emballages et Eco-Folio pour les années 2015 et 2016.

Autres recettes

Pour rappel, le hameau du Rouvre est situé pour partie sur la commune de Bonneval, adhérente au S.I.C.T.O.M. Brou-Bonneval-Illiers et pour une autre partie sur celle de Saint Maur sur le Loir, adhérente au S.I.C.T.O.M. de Châteaudun, syndicats tous deux statutairement compétents en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés. Afin, d'harmoniser le service rendu en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés sur le territoire du hameau du

Rouvre, les deux syndicats ont décidé de confier, par convention, la gestion de ce service au S.I.C.T.O.M. de Châteaudun moyennant une participation forfaitaire pour service rendu. Ainsi, la participation due pour la collecte du Rouvre pour les années 2015 et 2016 avait été comptabilisée sur l'exercice 2016.

Par ailleurs, en 2016, le SITREVA avait trouvé un repreneur pour les anciens caissons des déchetteries, propriétés du SICTOM, ce qui a permis l'encaissement d'une somme de 21 300,00 €uros qui ne se retrouve plus sur le budget 2017.

Le poste « Autres recettes » rassemble l'ensemble des autres recettes moins importantes telles que les recettes issues de la vente des composteurs (1 690 €), la refacturation des sacs de grande capacité et des sacs biodégradables (8 785,99 €), l'incinération des déchets du Centre Hospitalier de Châteaudun (42 345 €), participation SEPUR aux frais d'électricité pour les locaux mis gratuitement à sa disposition (3 103,98 €).

V – 3 Synthèse financière

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Article	Libellé	B.P. 2017 avec Décisions Modificatives	C.A. 2017
011	Charges à caractère général	1 680 085,00	1 558 379,07
012	Charges de personnel et frais	104 765,00	100 664,87
022	Dépenses imprévues	70 000,00	0
65	Autres charges de gestion courante	3 957 550,00	4 022 127,18
66	Charges financières	13 500,00	12 063,25
67	Charges exceptionnelles	90 100,00	500,00
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	119 102,00	119 063,70
Total des charges de fonctionnement 2017		6 035 102,00	5 812 798,07
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Article	Libellé	B.P. 2017 avec Décisions Modificatives	C.A. 2017
002	Excédent de fonctionnement de l'exercice antérieur reporté	583 808,16	/
70	Produits des services, du domaine et ventes	57 585,84	58 549,84
73	Impôts et taxes	5 043 708,00	5 071 161,00
74	Dotations, subventions et participations	350 000,00	774 759,64
75	Autres produits de gestion courante	0,00	610,00
77	Produits exceptionnels	0,00	13 518,00
Total des recettes de fonctionnement 2017		6 035 102,00	5 918 598,48
Résultat de l'exercice 2017			+ 105 800,41
Excédent de Fonctionnement 2016 reporté			+ 588 808.16
Résultat de la section de Fonctionnement à la clôture 2017			689 608,57

Tableau n°20 : Récapitulatif de la section de fonctionnement

DÉPENSES DE D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	B.P. 2017 avec Décisions Modificatives	C.A. 2017
16	Emprunts et dette assimilées	80 000,00	80 000,00
20	Immobilisations incorporelles	350,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	350 525,00	64 582,61
Total des charges d'investissement 2017		430 875,00	144 582,61
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	B.P. 2017 avec Décisions Modificatives	C.A. 2017
002	Excédent d'investissement de l'exercice antérieur reporté	177 687,29	/
10	Dotations, fonds diverses et réserves	135 485,71	135 485,05
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 268,40
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	117 702,00	119 063,70
Total des recettes d'Investissement 2017		430 875,00	255 817,15
Résultat de l'exercice 2017			111 234,54
Excédent d'Investissement 2016 reporté			177 687,29
Résultat de la section d'Investissement à la clôture 2017			288 921,83

Tableau n° 21 : Récapitulatif de la section d'investissement

Désormais, les seuls investissements qui demeurent à la charge du S.I.C.T.O.M. de Châteaudun portent sur les acquisitions des différents conteneurs et colonnes.

Malgré une situation budgétaire saine, le S.I.C.T.O.M. continue à mener une politique de maîtrise de la T.E.O.M. qui représente près de 85,68% des recettes de fonctionnement.

Sur le plan technique :

- ✚ Les tonnages restent maîtrisés malgré une légère hausse des tonnages d'O.M.R (+ 1,36%), qui se doit d'être exceptionnelle, les tonnages d'E.M.R. continuent à augmenter (+ 3,00%), ce qui confirme une certaine prise de conscience de la part des administrés concernant le tri sélectif.
- ✚ Le taux moyen des refus de tri a légèrement baissé puisqu'il est passé de 22,20% en 2016 à 20,08% en 2017 mais reste décevant. Des opérations de communication devront être poursuivies.
- ✚ Par contre, face à l'excellente qualité des J.R.M., il a été décidé de ne plus trier ce flux ce qui va permettre de réaliser des économies intéressantes sur ce poste.

Annexe n°1 : Population au 1^{er} janvier 2017

COMMUNES	POPULATION		COMMUNES	POPULATION
ARROU COMMUNE NOUVELLE	3 889		MARBOUÉ	1 149
BAZOUCHES EN DUNOIS	261		MOLÉANS	485

BEAUCE LA ROMAINE	3 118	NOTTONVILLE	313
BRÉVAINVILLE (41)	174	OUZOUER LE DOYEN (41)	247
BULLAINVILLE	114	PÉRONVILLE	267
LA CHAPELLE DU NOYER	1 249	SAINT CHRISTOPHE	153
CHÂTEAUDUN	13 331	SAINT DENIS LES PONTS	1 745
CLOYES LES TROIS RIVIERES	5 894	SAINT MAUR SUR LE LOIR	434
CONIE MOLITARD	407	THIVILLE	351
DANCY	205	VARIZE	199
FLACEY	213	VILLAMPUY	333
FONTAINE RAOUL (41)	215	VILLEBOUT (41)	150
JALLANS	847	VILLEMAURY	1 476
LANNERAY	585	VILLERMAIN (41)	402
LOGRON	598	VILLIERS SAINT ORIEN	171
		TOTAL	39 698

Annexe n°2 : Liste des membres du Comité Syndical

Commune	Noms des Délégués
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BONNEVALAIS	
BULLAINVILLE	M. Jacky BRAY
	Melle Valérie DAZARD
	Mme Isabelle PIANCENTINO
	M. Alain SOURIOU
DANCY	Mme Marie-Thérèse DUBUT
	M. Michel MATTER
	M. Philippe LENOIR
FLACEY	M. Olivier PELOTEAU
	M. Bernard GOUIN
	M. Pierre GRUYÈRE
SAINT MAUR sur le LOIR	M. Claude CHABANNES
	Mme Marie-Louise HULOT
	Mme Annick FRÉON
VILLIERS ST ORIEN	M. Gaëtan ROUSSEAU
	Mme Françoise ARRONDEAU
	Mme Josette BICHAT
	Mme Liliane HISSELLI
	Mme Güzel PALETTE
	M. Sébastien HALLOUIN
	M. Franck JAVAUULT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE BEAUCE	
BAZOUCHES EN DUNOIS	M. Michel BILLAULT
	M. Olivier LOUIS
	M. Christophe GAUDIN
	M. Guillaume PICHOT
NOTTONVILLE	M. Dominique PERIER
	M. Jean-Paul VASSORT
	Mme Mélanie LAURAYE
PÉRONVILLE	M. Christophe MENIER
	M. Raymond BELLON
	M. Luc JOUANNEAU
VARIZE	M. Hubert BRUNEAU
	M. Anthony WATERSCHOOT
	M. Philippe GAUCHERON
	Mme Françoise TOURNE
	M. André CHABANON
	M. Bernard LEGEINDRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CHÂTEAUDUN	
ARROU	M. Patrice BEZARD M. Bruno DEZE M. Vincent DIAS M. Pierre HAIES M. Arnaud JARDIN Mme Nelly LECORNU M. Michel MASSON M. Alain MERCERON M. Vincent PERRIN de BRICHAMBAUT Mme Christine POTIER M. Daniel THOMASSON M. Cyril BODINEAU M. Jean-Claude BOUCHEREAU M. François BROSSE Mme Jacqueline CHABAUD M. Jacky DESILES M. Emeric GOURDET M. Guillaume LEMAIRE Mme Françoise MARGOT Mme Agathe MURAT de CHASSELOUP M. Raphaël RATHIER Mme Guillaîne ROBERT M. Michel ROSSIGNOL
LA CHAPELLE DU NOYER	M. Jacques BEZAULT Mme Martine PROFETI M. Vincent HUET M. Philippe RAYNAL
CHÂTEAUDUN	M. Emmanuel BIWER M. Serge HENAULT M. Didier HUGUET M. Fabien VERDIER M. Jérôme PHILIPPOT M. Sid-Ahmed ROUIDI

CLOYES LES 3 RIVIÈRES	Mme Elisabeth BEAUDOUX
	M. Jean-Yves DEBALLON
	M. Jean-François GENOT
	Mme Caroline GOUHOURY
	M. Pascal LAVAINNE
	M. Patrice LENOIR
	M. Aymar de la MOTTE SAINT-PIERRE
	Mme Odile PERHIRIN
	Mme Carole PIERRON
	M. Didier RENVOISÉ
	M. Dominique RONCIER
	M. Alexis ROUGEAULT
	M. André SARNY
	M. Michel SERREAU
	M. Marcel SIDIBE DIT DESTEPHEN
	M. Laurent THOMAS
	M. Bertrand VIRON
	Mme Emelyne BOUY
	M. Thibault CASSONNET
	Mme Françoise CAUVIN
	Mme Françoise CHAROY
	M. Florent CHEVALLIER
	M. Pascal CORMIER
	Mme Claudine DUBOIS
	Mme Marie-Jeanne FILLON
	M. Philippe GASSELIN
	M. Thierry GUIRAUDOU
	M. Laurent LAHAYE
	M. Claude MARTIN
	Mme Monique MARTIN
	Mme Isabelle MICHELET
	Mme Fleur MORETTE
	M. Dominique SALVY
M. Jean-Yves SERRE	
M. Joseph VANBEVER	
CONIE MOLITARD	Mme Liliane CASTILLE
	M. Vincent CLOUET
	Mme Françoise BERAS
DONNEMAIN SAINT MAMÈS	M. Jean-Marcel BERNET
	Mme Sandrine SIMARD
	M. Bernard DREUX
	M. Ludovic JOUANNO CHAPELET
JALLANS	M. Yves CATHERINOT
	M. Pierre-Henry de la RUE DU CAN
	Mme Hameline HELLEC
	Mme Martine LEBOSSETIER
LANNERAY	Mme Monique FRATTA
	M. Hugues LEMAIRE
	M. CHERON Jean-Paul
	M. Christophe VILETTE

LOGRON	M. Alain GUIROULT
	M. Jean-Luc MARCAULT
	M. Fabrice BABIN
	M. Gilles FURET
MARBOUÉ	M. Jean-Marie DEVIMEUX
	M. Dominique GUERTON
	M. Rémy CHABANNES
MOLÉANS	M. Pascal TOUSSAINT
	M. Laurent PLESSIS
	M. Jean-Luc GRARE
	Mme Françoise HAMEL
SAINT CHRISTOPHE	M. José LEITE DE CARVALHO
	M. Bertrand ANCELIN
	M. David JOSEPH
	Mme Caroline NEVEU
SAINT DENIS LES PONTS	M. Bernard SOLLET
	M. Dominique GANNIER
	Mme Fabienne HETTE
	M. Sébastien MARCHAND
THIVILLE	M. Stéphane MAURICE
	M. Christian COLOMBE
	M. Bruno JORRY
	M. Didier LAVAINNE
VILLAMPUY	M. Jean-Jacques PARDESSUS
	M. Jacques CADILHAC
	Mme Odile MÉTAIS
	M. Eric BLANCK
VILLEMAURY	M. Eric LEVEQUE
	M. Sébastien BOUDEAU
	M. Jean-Claude BOURGEOIS
	M. Claude BROCHIER
	M. Bertrand CHENEAU
	M. Phillippe GAUTHIER
	M. Denis LECLERCQ
	M. Joseph LEMAIRE
	M. Jean-Luc OMBREDANE
	M. Etienne CHAMPDAVOINE
	M. Guy DAVID
	Mme Natacha FERREIRA
	M. Emmanuel HUET
	M. Thibaud LANGLOIS
	Mme Martine NORMAND-PELCHAT
M. Michel PERAULT	
M. Patrice TOUCHE	

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PERCHE ET HAUT VENDÔMOIS	
BRÉVAINVILLE	Mme Catherine GASNIER
	M. Sylvain PIEDALLU
	M. Jean-Paul GASNIER
	M. José GAUVAIN
FONTAINE RAOUL	Mme Sybille de BEAUDIGNIES
	M. Christian DEGEST
	M. Christian HUTIN
	M. Michel LETORD
OUZOUER le DOYEN	Mme Anne-Marie GOLDBLECH
	M. Patrick MARÉCHAL
	M. Joël DESPREZ
	M. Gérard PIERRON
VILLEBOUT	M. Daniel ALAZARD
	M. Emmanuel GRANGER
	M. Thierry FRÉON
	M. Arnaud GERMOND

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE	
BEUCE LA ROMAINE	M. Jean-Paul BLONDEAU
	M. Jean-Marie CORNIERE
	M. Jean-Yves GASNIER
	M. Didier HENAULT
	M. Jacky LEGUAY
	Mme Béatrice PELLÉ
	M. Hervé PELLÉ
	M. Hubert TOUCHE
	Mme Laetitia VENGEONS
	M. Philippe BRICHET
	M. Jean-Charles GAUCHERON
	M. Régis MASSON
	M. Benoit NOUVELLON
	M. Marc NOUVELLON
	Mme Maryse PERSILLARD
	M. Thierry RIGUET
	Mme Evelyne TETAULT
	M. Pierre VERDLHANDES MOLLES
	M. Noël VINCENT
	VILLERMAIN
M. Dominique BILLARD	
Mme Nelly BESNARD	
M. Alain BRUNNER	



S.I.C.T.O.M. de la Région de Châteaudun
29, rue Louis Appert
28200 Châteaudun
02 37 45 61 55
www.sictom-chateaudun.fr
sictom.28200@orange.fr